

PROGRAMME DE FORMATION AGENT DE PREVENTION ET SECURITE – TITRE NIVEAU 3

PROGRAMME | 210H | 6 SEMAINES | INTER ENTREPRISES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Assurer la sécurité des personnes et des biens. A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- D'assurer les missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes
- De détecter les anomalies et intrusions,
- De gérer les incidents
- De connaître la législation et la réglementation en vigueur



Public concerné

Toutes personnes souhaitant postuler dans la sécurité privée et y être autorisée.



Pré requis

*Disposer de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS (Valide 6 mois)

*Savoir lire, écrire et comprendre le français (avoir satisfait au test de français et de compréhension)



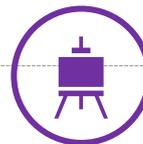
Nombre de participants

4 minimum à 10 maximum par session



Rythme de formation/horaires

Temps plein (210h) – 6 SEMAINES DE 35H – horaires en centre :09h-12h30/13h30-18h



PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE D'ACTIVITE 1 : SST-Sauveteur Secouriste du travail (14h)

MODULE D'ACTIVITE 2 : H0-B0 V BS BE MAN – habilitation Electrique (14h)

MODULE D'ACTIVITE 3 : TRACABILITE (14h)

MODULE D'ACTIVITE 4 : SECURITE GENERALE (167h) :

COMPETENCE C1 : Règlements – Déontologie (14h)

COMPETENCE C2 : Accueil – Contrôle d'accès (14h)

COMPETENCE C3 : Gestion d'un PC Sécurité (28h)

COMPETENCE C4 : Protection de site (49h)

- Les rondes
- Les interventions
- La gestion de conflits

COMPETENCE C5 : Démarque Inconnue – Magasin (21h)

COMPETENCE C6 : Self défense (7h)

COMPETENCE C7 : Vidéosurveillance – Télé – Sécurité (14h)

COMPETENCE C8 : Evènementiel – Palpatation (7h)

COMPETENCE C9 : Risques majeurs (7h)

COMPETENCE C10 : Incendie (7h)

EXAMEN : 7h

ASS FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 – formation@groupe-ass.com



Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :

 **Pour apprendre un métier :** le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.

 **Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :**

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)

 **Pour faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI**

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)

 **Autres financements :**

- Le PFE (Plan de formation entreprise)
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

VALIDATION DE LA FORMATION



Examen validé sur un ensemble de 3 unités de valeur comprenant :

- La validation du certificat de Sauveteur secouriste du travail
- Un QCM de 40 questions
- Une mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat

Certification de la formation :

- Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites, s'il est apte à l'épreuve pratique et s'il justifie d'une formation en matière de secourisme.
- Diplôme TITRE III APS Agent de Prévention et de Sécurité
(Titre enregistré au RNCP en date du 7 avril 2017 publié au JO le 24 avril 2017)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- ▶ Matériel informatique : PC - Vidéo-projecteur - Imprimante - Caméscope. Matériel SST.

Formateur spécialisé en sécurité privée (Carte professionnelle d'agent de sécurité, formateur SST, formateur en préventions des risques terroristes, formateur en palpation de sécurité)
Plateau pédagogique avec PC SECURITE, Rondes...



TARIF DE L'ACTION DE FORMATION

Formation INTER : 1400€ / participant par formation



LIEU DE LA FORMATION

Formation INTER : Organisme de formation A2S FORMATION – 113 Rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX



Site web :
www.a2sformation.com



Contact :
05 53 06 86 47



Adresse email:
formation@groupe-ass.com

A2S FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 - formation@groupe-ass.com
752 743 252 000 39 - Déclaration d'activité 72240160324 – Habilitation SST : 1269039/2017/SST-01/O/01- capital social de 1000 €
Agrément SSIAP : 24-07 / Autorisation CNAPS :FOR-024-2022-01-16-2017058761 (L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient)